

Université Le Havre Normandie - Charte documentaire

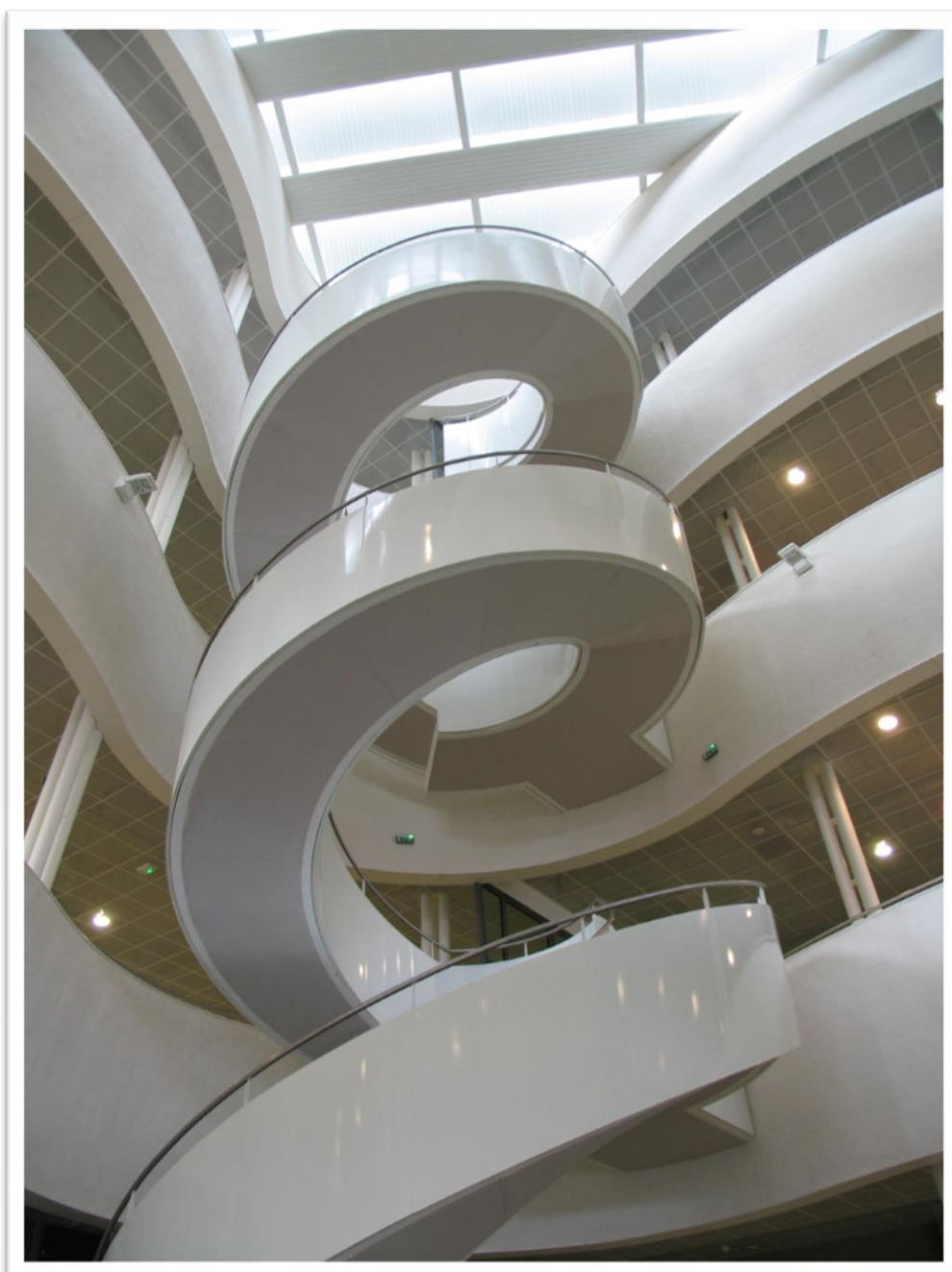


Table des matières

| | |
|--|----|
| Préambule et objectifs | 3 |
| Cadre d'application de la Charte | 3 |
| Les missions du SCD | 3 |
| Structures concernées par la Charte | 3 |
| Service commun de la documentation..... | 3 |
| La Bibliothèque du PRSH | 4 |
| Les autres services..... | 4 |
| Les publics | 4 |
| Répartition des publics étudiants..... | 5 |
| Répartition des publics enseignants-chercheurs | 7 |
| Les partenaires | 7 |
| Les partenariats essentiels | 7 |
| Les partenariats locaux..... | 8 |
| Les partenariats régionaux..... | 8 |
| Les partenariats nationaux..... | 8 |
| Les partenariats internationaux | 8 |
| Politique documentaire..... | 8 |
| Les principes de la politique documentaire | 8 |
| Les critères d'acquisition | 9 |
| Les critères généraux..... | 9 |
| Les suggestions d'achat | 10 |
| Une offre de documentation « loisir » | 10 |
| Choix des fournisseurs..... | 10 |
| La science ouverte | 10 |
| Dépôt des travaux universitaires..... | 10 |
| Une gestion raisonnée des budgets | 11 |
| Gestion et conservation | 11 |
| Le désherbage | 11 |
| Les dons | 12 |
| L'accès à la documentation | 12 |
| Un outil de découverte et un site web..... | 12 |
| L'accès distant | 12 |
| La valorisation | 12 |
| Les services..... | 12 |
| Evaluation de la politique documentaire | 13 |

Préambule et objectifs

La présente charte définit les principes de la politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université du Havre, pour offrir des collections pertinentes et adaptées. Elle est votée en Conseil documentaire et diffusée au public. Elle est mise à jour en tenant compte des choix, des priorités et des projets de l'Université.

Cette charte est complétée par des plans de développement des collections qui précisent les objectifs par domaine disciplinaire et constituent des outils de gestion des collections.

Cadre d'application de la Charte

Les missions du SCD

Le décret n°2011-996 du 23 août 2011 (abrogé par [Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 \(V\)](#)) précise les missions des Services Communs de Documentation et affirme l'importance d'une politique documentaire clairement définie :

« Les bibliothèques contribuent aux activités de formation et de recherche des établissements. Elles assurent notamment les missions suivantes :

- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'université, ou des établissements contractants, coordonner les moyens correspondants et évaluer les services offerts aux usagers ; [...]
- Acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'informations sur tout support ;
- Développer les ressources documentaires numériques, contribuer à leur production et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et technique, notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques ; [...]
- Favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
- Coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs. »

Structures concernées par la Charte

Service commun de la documentation

Le service commun de la documentation comprend deux bibliothèques qui sont concernées par cette charte :

- La bibliothèque universitaire centrale qui dessert le site Lebon (UFR des Sciences et Techniques, Faculté des Affaires Internationales, UFR Lettres et Sciences Humaines, Formation continue et formations par l'apprentissage), le site Frissard (Institut Supérieur d'Etudes Logistiques, 3 départements d'IUT) et le site Prony
- La bibliothèque de l'IUT, qui dessert le site de Caucriauville (7 départements d'IUT)

La Bibliothèque du PRSH

Conformément aux statuts du PRSH votés au CA du 20 décembre 2018, le Conseil d'administration scientifique du PRSH " détermine la politique d'acquisition du centre de documentation du PRSH, en concertation avec la bibliothèque universitaire et en assure la gestion scientifique"

Les autres services

Les autres services de l'Université ont la possibilité d'acheter de la documentation.

La bibliothèque portera une attention a posteriori sur ces achats pour repérer d'éventuels doublons et alertera si nécessaire les services concernés pour concertation.

Les publics

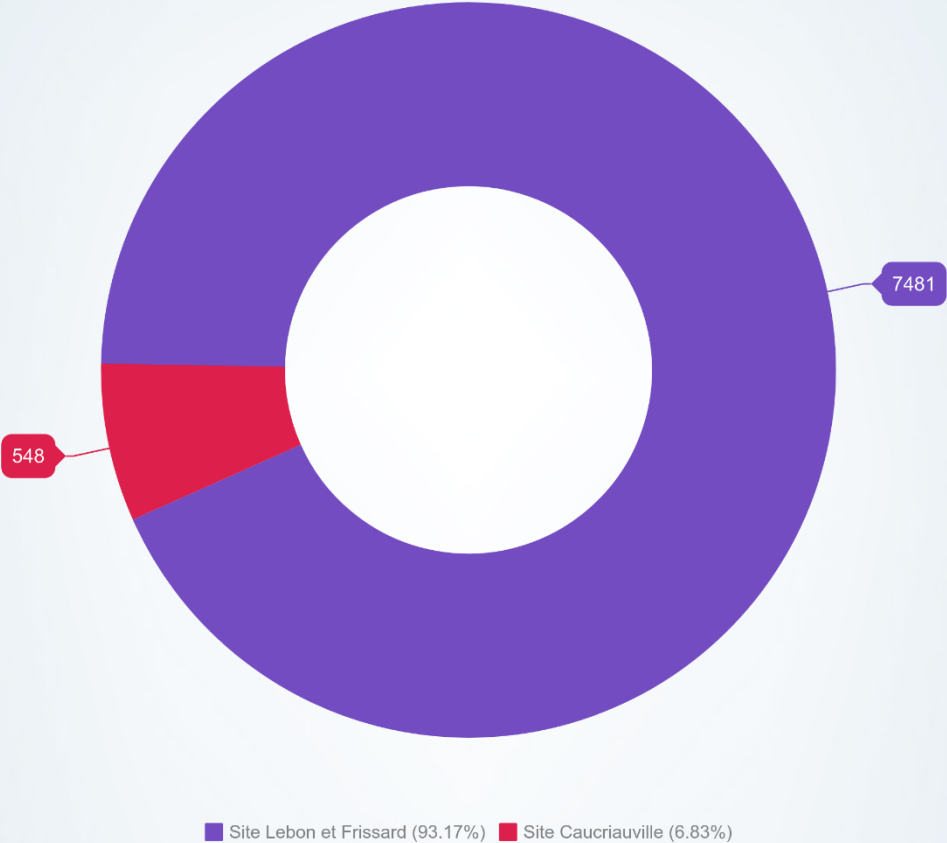
La bibliothèque a vocation à répondre en priorité aux besoins de la communauté universitaire : étudiants, enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels.

Mais elle est également un service public ouvert à tous les publics, sous condition d'inscription pour certains services.

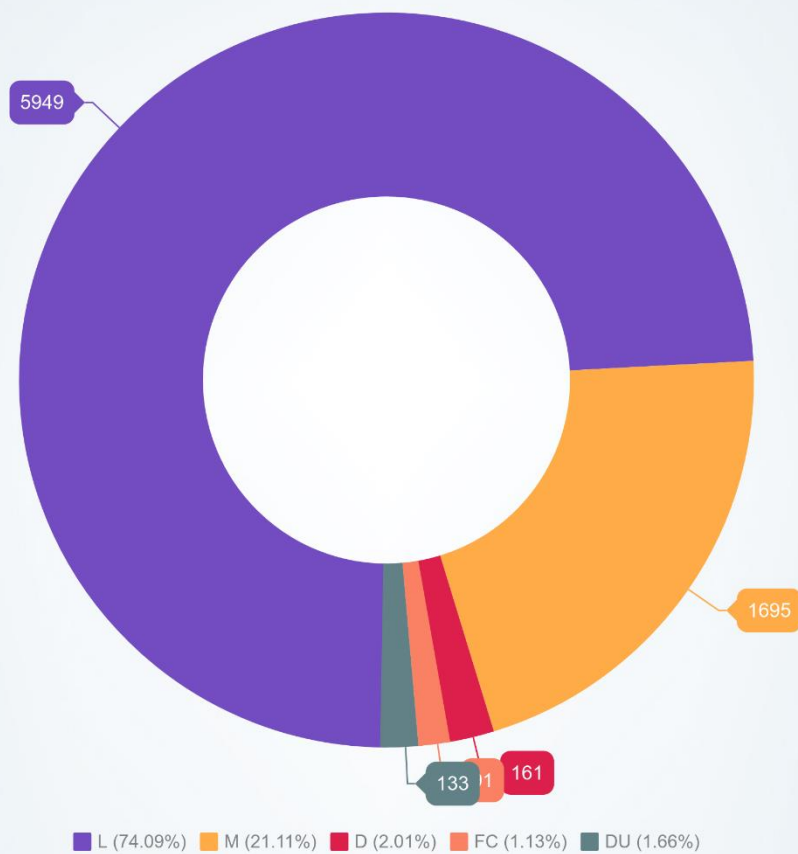
La bibliothèque essaie de s'adapter aux besoins des usagers aussi bien physiquement (horaires, navettes...) qu'à distance (accès aux ressources à distance, outils de communication...).

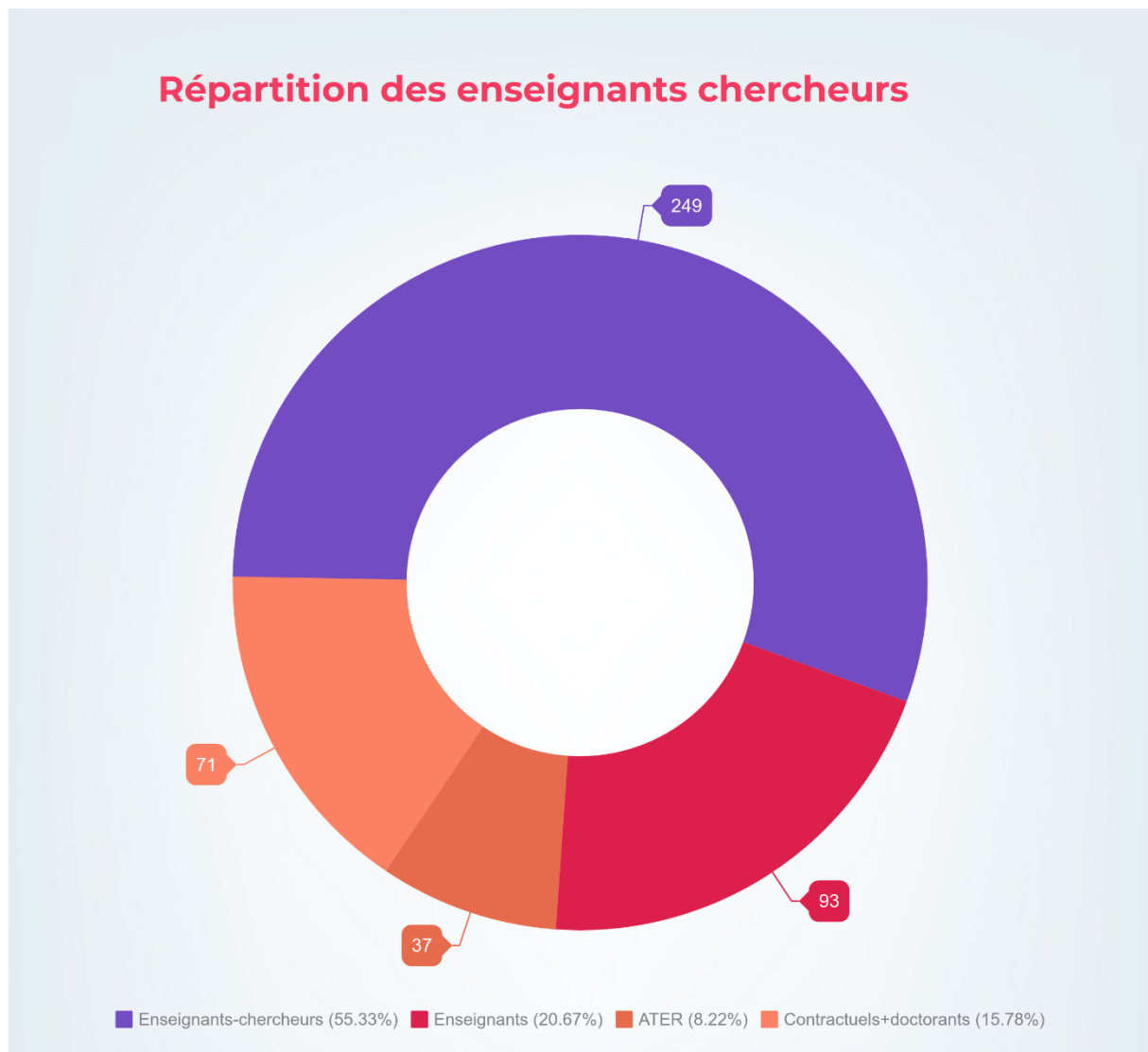
En 2018, la bibliothèque a réorganisé ses services afin de mieux répondre aux besoins de ses usagers cibles en créant un département consacré au soutien à la pédagogie et un département consacré au soutien à la recherche.

Répartition des effectifs étudiants desservis par site de BU



Répartition des effectifs étudiants desservis par niveau





Les partenaires

Les partenariats essentiels

La bibliothèque travaille de concert avec les structures de l'Université que sont :

- Les composantes : contacts et échanges réguliers avec les enseignants et enseignants-chercheurs, présence dans les conseils...
- Les laboratoires et les structures fédératives de recherche : échanges avec les directions des laboratoires, les enseignants-chercheurs et chercheurs
- Les autres services : le CRI, la DIRVED...

Les partenariats locaux

La bibliothèque travaille avec les lycées et notamment leurs classes préparatoires pour accueillir leurs publics étudiants et enseignants et leur proposer une documentation adaptée.

Les partenariats régionaux

La bibliothèque travaille de concert avec ses partenaires de la Comue Normandie Université :

- Participation au Schéma directeur de la documentation normande
- Participation à la Commission édition-documentation (dont plan d'abonnements groupés à des ressources électroniques)¹
- Participation à la cellule Hal Normandie (dont signalement sur le [portail HAL Normandie](#))

Les partenariats nationaux

La bibliothèque s'intègre également à différents réseaux :

- L'ABES : le réseau Sudoc pour la mutualisation du signalement des ressources documentaires (dont les thèses), le Prêt entre bibliothèques et les groupements de commande pour les ressources électroniques
- Réseau Couperin : mutualisation et négociation pour l'achat et l'abonnement à des ressources électroniques
- ADBU : veille professionnelle sur les enjeux nationaux et internationaux de la documentation dans l'Enseignement supérieur et recherche, nécessaire à la conduite de la politique documentaire locale
- Ubib : participation au réseau de réponses documentaires à distance
- Acef : club utilisateurs des clients francophones Ex Libris

Les partenariats internationaux

Les collections de la bibliothèque sont signalées dans le catalogue Worldcat, qui signale les collections de milliers de bibliothèques dans le monde.

Politique documentaire

Les principes de la politique documentaire

- Mettre à la disposition de la communauté universitaire du Havre une documentation de qualité adaptée à ses besoins
- Faciliter l'accès à cette documentation en mettant en place les services et les infrastructures nécessaires, sur place et à distance
- Faciliter un accès autonome et raisonné à cette documentation et à l'information scientifique et technique en mettant en place les actions de formation nécessaires
- Participer aux réseaux documentaires nationaux afin d'alimenter les outils de signalement

¹ A ce jour : abonnement mutualisé à Techniques de l'ingénieur, Europresse, le grand Robert, Scopus

- Valoriser la recherche produite au Havre et en Normandie et promouvoir les résultats de la recherche nationale et internationale selon les principes de la science ouverte

Les critères d'acquisition

Les critères généraux

La bibliothèque détermine les grandes orientations de la politique documentaire, et répartit le budget voté au Conseil documentaire.

La sélection des documents (acquisitions et désherbage) est assurée par des bibliothécaires chargés de collections, qui gèrent tous les supports par domaines disciplinaires : livres, DVD, revues, ressources électroniques.

Pour tous les types de documents, sont pris en compte les critères suivants :

| | |
|-----------------------------|---|
| La discipline | Discipline enseignée à l'Université, ou faisant l'objet de recherche dans un laboratoire de l'Université, ou discipline connexe ou pouvant être utile en appui |
| L'équilibre disciplinaire | Pour les ressources électroniques en particulier, cet équilibre sera examiné afin que certaines disciplines ne soient pas pénalisées par une offre insuffisante |
| Le niveau ou le public visé | Niveau universitaire, post-bac et public motivé ou recherche ² |
| La qualité intellectuelle | Reconnaissance dans le monde universitaire de l'auteur, de la maison d'édition |
| La langue d'écriture | Sauf exception dans certains domaines, seuls les ouvrages en français ou anglais sont acquis, sauf pour la documentation en soutien aux enseignements en langues étrangères |
| Quantité | Les ouvrages pour la pédagogie pourront être achetés en plusieurs exemplaires ; sauf exception les ouvrages pour la recherche seront achetés en un exemplaire |
| Le prix | En particulier dans le cadre des périodiques et des ressources électroniques, le prix sera un critère déterminant – une décision d'abonnement pourra donc prendre plusieurs années avant de trouver le financement nécessaire |
| L'usage | Que ce soit pour l'offre papier ou électronique, les usages des |

² Des ouvrages jeunesse et manuels scolaires sont achetés dans le cadre du Master MEEF, ainsi que des ouvrages de vulgarisation scientifique pour le soutien à une culture générale scientifique

| | |
|--|---|
| | ressources seront examinés, cela est particulièrement utile pour le renouvellement des périodiques et ressources électroniques |
| Une offre négociée Couperin | Les offres négociées par Couperin apportent des garanties juridiques et financières, c'est pourquoi elles seront privilégiées |
| Support papier ou en ligne | <ul style="list-style-type: none"> • Les ouvrages pour la recherche seront achetés en ligne sauf avis contraire des chercheurs • Un ouvrage disponible sous format électronique ne sera pas acheté sous format papier sauf besoins particuliers (par exemple les codes dont la version papier est demandée aux examens) |
| Le respect de la légalité et du pluralisme | Exclusion des ouvrages manifestement polémiques |

Les suggestions d'achat

Les suggestions d'achat proposées par des membres de la communauté universitaire seront toujours traitées rapidement et la réponse apportée s'efforcera d'être positive si le document répond aux critères précédents (selon le budget disponible, elle pourra être reportée).

Une offre de documentation « loisir »

La bibliothèque propose une offre restreinte de documents de loisir pour les usagers : DVD de fiction, romans, BD, sports...

Choix des fournisseurs

Les acquisitions payantes se font auprès des fournisseurs retenus dans le cadre des marchés publics conclus par l'Université.

La bibliothèque acquiert des ressources numériques, par contrat direct avec les éditeurs ou en participant à des groupements de commande.

La science ouverte

La bibliothèque intègre dans son outil de découverte ou sur son site web la production en libre accès :

- Archives ouvertes HAL
- Publications en Open access notamment ouvrages pour la libération desquels l'Université a apporté son financement

Dépôt des travaux universitaires

Suite à l'entrée en vigueur au 1er septembre 2016 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif au doctorat, toutes les thèses de doctorat sont désormais déposées au format électronique.

Le dépôt électronique permet le signalement dans la plate-forme d'archives ouvertes du CNRS HAL-TEL (Thèses En Ligne), dans le SUDOC et dans le catalogue de la BU. Il offre un archivage pérenne

dans le dispositif national STAR, ainsi que l'attribution d'une URL pérenne. C'est cette version de la thèse qui est estampillée comme officielle.

Les thèses déposées précédemment en version papier à l'Université du Havre sont conservées dans les magasins de la bibliothèque.

La bibliothèque est susceptible de participer au dépôt des mémoires de Master sur l'archive ouverte Dumas.

Une gestion raisonnée des budgets

La bibliothèque veille à la bonne utilisation des crédits alloués aux achats documentaires.

Les budgets par discipline sont établis chaque année en fonction :

- De critères qualitatifs : évolution de l'offre de formation, nouveaux projets pédagogiques ou de recherche de l'université...
- D'indicateurs quantitatifs : effectifs étudiants et enseignants, prix moyen des ouvrages par discipline, usage...

Gestion et conservation

Tous les trois ans, un inventaire des collections est fait pour vérifier la conformité entre l'existant et le catalogue. Cela permet de corriger les anomalies.

Le désherbage

Le désherbage consiste à retirer du libre-accès des documents ; ces documents sont mis en magasin, où ils restent à la disposition des lecteurs, ou sont éliminés.

Critères généraux de sélection des documents :

- Document détérioré (pages manquantes, ouvrages raturés...)
- Document périmé, obsolète, document ayant fait l'objet d'une nouvelle édition plus complète
- Document non utilisé : absence de prêts depuis plus de 5 ans, par exemple (ces critères sont modulés selon les disciplines et les types de documents)

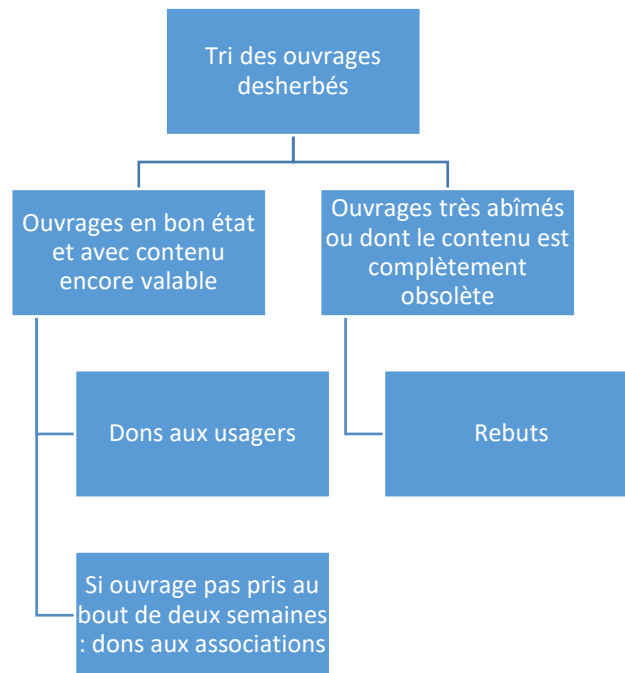
Critères de suppression des abonnements de périodiques ou ressource électronique :

- Dédoublonnage :
 - Suppression des abonnements doublons au sein du SCD
 - Suppression si le titre est présent sur une base de données
- Evolution du public cible
- Absence de consultation
- Insuffisance des moyens budgétaires

Cette sélection de titres à désherber s'effectuera, pour les documents de niveau recherche, après avis des chercheurs, enseignants et enseignants-chercheurs concernés.

Les dons

Certains ouvrages font l'objet d'un don, suivant le circuit :



L'accès à la documentation

Un outil de découverte et un site web

La bibliothèque met en place un outil de découverte efficace pour permettre une consultation simple et rapide de la documentation, avec des outils adaptés aux besoins de chacun :

- Listes alphabétiques
- Résolution de liens
- Export de références
- Paniers, alertes
- Espaces thématiques
- Tutoriels...

L'accès distant

La bibliothèque utilise un proxy, géré par la Comue, pour permettre l'accès à distance à l'ensemble des ressources électroniques. Ce service est réservé aux membres de la communauté universitaire.

La valorisation

La bibliothèque s'efforce de valoriser les collections pour les faire connaître au plus grand nombre : listes de nouveautés, sélections thématiques, opérations ponctuelles de valorisation et de communication...

Les services

La bibliothèque propose divers services pour faciliter l'accès aux collections :

- Emprunts à domicile

- Réserveation
- Navettes entre bibliothèques
- Prêt entre bibliothèques pour faire venir des documents non présents à la bibliothèque

Evaluation de la politique documentaire

Les plans de développement des collections contiennent des indicateurs qui permettent d'évaluer les collections et d'ajuster leur gestion.

Par ailleurs, les échanges (réguliers, par enquête, focus groups, etc.) avec les étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs sur l'offre documentaire et les services associés permettent également d'adapter les collections aux besoins des usagers.